



IMMIGRATION, DIVERSITÉ CULTURELLE ET INCLUSION

**PLAN D'ACTION RÉGIONAL
2017-2019**



DANS LE CADRE DU PROGRAMME
MOBILISATION-DIVERSITÉ

Table régionale en immigration,
diversité culturelle et inclusion
de Laval (TRIDIL)



Table des matières

CONTEXTE	5
LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL	7
LES PARTENAIRES DE LA TRIDIL RESPONSABLES DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL	10
PORTRAIT DE LA POPULATION IMMIGRANTE À LAVAL	11
LES OBJECTIFS RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET DE DIVERSITÉ CULTURELLE	17
Objectif régional 1	18
Objectif régional 2	23
Objectif régional 3	27
REMERCIEMENTS	30
ANNEXE	31



Contexte

La Ville de Laval s'est dotée, en 2015, de la vision stratégique « Laval 2035 : Urbaine de nature » assortie du Plan stratégique Laval 2020 dans lequel l'un des objectifs est de « coordonner harmonieusement l'action des partenaires pour favoriser l'inclusion sociale et culturelle ». La Ville souhaite ainsi, dans cet horizon temporel, renforcer sa caractéristique de terre d'accueil des personnes immigrantes, se doter d'un Cadre de référence en diversité culturelle et adopter un Plan quinquennal afin de favoriser l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants et des communautés culturelles à la vie lavalloise.

Par ailleurs, la Ville de Laval est, depuis plus d'une dizaine d'années, signataire des ententes en immigration avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) ainsi que d'autres partenaires régionaux, et ce, en vue de favoriser l'accueil, l'intégration sociale, économique, culturelle et linguistique des personnes immigrantes sur son territoire. La dernière entente dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité a été conclue en juin 2016 entre la Ville de Laval et le MIDI. Le présent Plan d'action régional fait partie des engagements de la municipalité à cet égard. Il vise la réalisation des orientations municipales et des objectifs régionaux en matière d'immigration et de diversité culturelle, et s'inscrit dans les objectifs du Programme Mobilisation-Diversité 2017, lesquels sont énoncés comme suit :

- Accroître la capacité des collectivités à attirer des personnes immigrantes afin de favoriser leur établissement durable hors de la région métropolitaine de Montréal;
- Cerner les enjeux d'immigration, de participation et d'inclusion propres au territoire concerné;
- Faciliter, par la transformation des milieux lorsqu'il y a lieu, l'établissement durable des personnes immigrantes au sein des collectivités encore plus accueillantes et inclusives;

- Créer ou renforcer les conditions permettant aux collectivités de prendre en compte l'apport de la diversité et de l'immigration dans les enjeux de leur développement;
- Soutenir les engagements des partenaires à l'égard des personnes admises pour des motifs de protection ou pour des considérations humanitaires;
- Valoriser la diversité, les échanges et le réseautage interculturels;
- Prévenir et contrer les préjugés, la discrimination, l'intimidation et le racisme, en prêtant une attention particulière aux personnes vulnérables à diverses formes de discrimination;
- Encourager, s'il y a lieu, des pratiques de médiation interculturelle ou de gestion de la diversité dans les organismes financés dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité.



La démarche d'élaboration du Plan d'action régional

L'élaboration du Plan d'action régional en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion s'appuie sur une démarche structurée et concertée, réalisée en plusieurs étapes :

Identification des enjeux lavallois relatifs à l'immigration et à la diversité culturelle

Un exercice d'identification des enjeux relatifs à l'immigration et à la diversité culturelle dans la région a été réalisé avec les partenaires lavallois à partir des rencontres des différents comités en immigration, des démarches de réflexion et de nombreuses consultations et concertations qui se sont tenues dans la région au cours des dernières années, notamment : les travaux du Comité concerté des partenaires pour l'accueil des réfugiés syriens de novembre 2015 à mars 2016, les travaux d'identification d'enjeux et de pistes de solution du Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval d'avril 2016 à janvier 2017, ainsi que les travaux des différents comités mis en place dans le cadre de l'élaboration de la vision stratégique Laval 2035 et de nombreux groupes de discussion sur le thème de l'immigration.

Élaboration des objectifs régionaux

Les objectifs régionaux ont été élaborés à partir des enjeux identifiés par les partenaires, puis ventilés en sous-objectifs afin de refléter l'ensemble des préoccupations.

Mise en place de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval

En mai 2016, la Ville de Laval a amorcé les travaux préparatoires à la mise en place d'une instance de concertation permanente en immigration. Cette démarche a abouti en septembre 2016 à la mise en place de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL), composée d'une vingtaine de membres issus de 15 organisations appartenant aux milieux municipal, institutionnel et communautaire, ainsi qu'aux regroupements sectoriels et intersectoriels. Coordinée par la Division du développement social de la Ville de Laval, la TRIDIL a pour mandat, entre autres, de contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux en matière d'immigration et de diversité culturelle, et à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du Plan d'action régional.

Arrimage des objectifs régionaux aux orientations gouvernementales

Les membres de la TRIDIL ont élaboré, après analyse, un tableau de concordance entre les objectifs régionaux et les objectifs du Programme Mobilisation-Diversité du MIDI afin de s'assurer de l'arrimage des priorités régionales aux orientations gouvernementales.

Identification des mesures et actions structurantes

Les partenaires de la TRIDIL ainsi que ceux du Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval ont proposé des mesures et pistes d'action visant la réalisation des objectifs régionaux.

Présentation d'un document préliminaire de Plan d'action

Le Plan d'action préliminaire a été produit et présenté aux membres de la TRIDIL en décembre 2016.

Validation et approbation du Plan d'action régional

Les mesures et actions identifiées dans la version préliminaire du Plan d'action en immigration ont fait l'objet de discussions, de reformulations, puis de validations. Le Plan d'action a été approuvé par les partenaires de la TRIDIL en février 2017.



Les partenaires de la TRIDIL responsables de l'élaboration du Plan d'action régional

Carrefour d'intercultures de Laval

Carole Charvet

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Silvio Manfredi
Nicole Beaudry
Isabelle Legault

Chambre de commerce et d'industrie de Laval

Hubert Makwanda
Chantal Provost

Collège Montmorency

Pierre Tison
Linda Benedetto

Comité de développement local de Chomedey

Marlène Paradis

Commission scolaire de Laval

Maxime Mongeon
Jean Godin

Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Silvia Patella

Conseil régional de la culture de Laval

Marianne Coineau
Sylvie Lessard

Corporation de développement communautaire de Laval

Marc Longchamp

Direction régionale de Services Québec de Laval

Rola El-Hayek
Daniel Parent

L'Entraide Pont-Viau et Laval-des-Rapides

Lucian Nica
Claire Le Bel

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Mélanie Choquette

Perspective Carrière

Johanne Allaire
Isabelle Grenier

Table de concertation de Laval en condition féminine

Marie-Eve Surprenant
Valérie Lépine

Ville de Laval – Développement économique

Guy De Repentigny
Claudie Pronovost

Ville de Laval – Développement social

Pierre Tessier
Nel Ewane
Claudie Mompont

Ville de Laval – Service de police

Jean-François Rousselle
Louis Liboiron

Portrait de la population immigrante à Laval

UNE POPULATION IMMIGRANTE EN CONSTANTE AUGMENTATION

Depuis de nombreuses années, l'immigration contribue largement à transformer le paysage lavallois sur les plans démographique, socioéconomique et culturel. Selon les dernières données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, réalisée par Statistique Canada, la région de Laval compte 96 645 personnes immigrantes, un nombre en hausse de 84,1 % depuis 2001.

Entre les recensements de 2006 et de 2011, le volume de la population immigrante de Laval a progressé de 31,4 %, une croissance plus forte que celle observée dans l'ensemble du Québec (+14,5 %). Cette augmentation de la population immigrante a également eu un impact sur le poids relatif qu'elle représente dans l'ensemble de la population lavalloise. Si, en 2001 et en 2006, la proportion de la population immigrante dans la population totale lavalloise était respectivement de 15,5 % et de 20,2 %, en 2011 cette proportion compte pour 24,6 % (environ 1 Lavallois sur 4), situant ainsi Laval au 2^e rang des villes ayant la plus grande concentration des personnes immigrantes, derrière Montréal (33 %) et loin devant Longueuil (15 %), Gatineau (11 %) et Sherbrooke (7 %).

Soulignons par ailleurs « qu'il n'y a que deux régions administratives qui comptent une part de la population immigrée supérieure à leur poids démographique dans

l'ensemble de la population québécoise. La région de Montréal rassemble 62,9 % de la population immigrée, mais seulement un peu moins du quart (23,9 %) de la population québécoise, tandis que 9,9 % des personnes immigrées se sont établies à Laval où réside 5,1 % de la population du Québec¹ ».

En d'autres termes, la population de Laval représente 5,1 % de la population québécoise, alors que les personnes immigrantes lavalloises constituent 9,9 % de tous les immigrants du Québec.

UNE AUGMENTATION DU POIDS RELATIF DES PERSONNES IMMIGRANTES APPARTENANT À UNE MINORITÉ VISIBLE

Les personnes immigrantes qui affirment appartenir à une minorité visible constituent 52,3 % de l'ensemble de la population immigrante lavalloise en 2011. Chez les nouveaux arrivants, cette proportion est de 68,8 %, et 9,9 % chez les non-immigrants qui, pour une large part, sont des enfants de personnes immigrantes. Le BML 2² (62 %) et le BML 5 (59 %) sont ceux dont la proportion de personnes immigrantes appartenant à une minorité visible est la plus élevée.

Parmi les groupes de minorités visibles, les Arabes représentent 15,8 % des personnes immigrantes, suivis des Noirs (13,7 %) et des Latino-Américains (7,4 %).

UNE FORTE PROPORTION DES PERSONNES IMMIGRANTES DANS LA CATÉGORIE DE L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE³

Les personnes immigrantes admises à Laval, en 2011, appartiennent dans une grande proportion à la catégorie de l'immigration économique (68,8 %) contre 22,1 % pour le regroupement familial, 8,3 % pour les réfugiés et personnes en situation semblable, et 0,8 % pour les autres immigrants.

Dans la catégorie de l'immigration économique, les immigrants lavallois appartenant à la sous-catégorie des travailleurs qualifiés sont les plus représentés dans une proportion de 81,6 %, comparativement à ceux appartenant à la sous-catégorie des investisseurs (18,4 %).

UNE DISTRIBUTION SPATIALE NON UNIFORME DE LA POPULATION IMMIGRANTE DANS L'ENSEMBLE DES BML

Avec ses 30 420 personnes immigrantes, le secteur de Chomedey (BML 3) est de loin celui dans lequel on retrouve la plus forte proportion de personnes immigrantes (38,1 %), suivi du BML 2 (17 440 personnes immigrantes pour une proportion de 24,9 %) et du BML 4 (13 850 personnes immigrantes pour une proportion de 22,4 %).

Le secteur de Fabreville-Est et Sainte-Rose (BML 5) (18 %) et celui de Vimont et Auteuil (BML 6) (19,5 %) sont ceux qui affichent les faibles poids relatifs de la population immigrante par rapport à l'ensemble de la population du secteur.

Soulignons par ailleurs que même si le BML 5 (Fabreville-Est et Sainte-Rose) est celui dont la proportion des personnes immigrantes est la plus faible, c'est également le BML qui a connu une plus grande variation de sa population immigrante, soit une augmentation de 50,1 % entre 2006 et 2011.

Cette disparité dans la répartition et l'évolution de la population immigrante dans l'ensemble des secteurs

territoriaux de Laval change profondément le visage de certains quartiers, et soulève des enjeux d'intégration et de cohésion sociale qui seront différemment vécus d'un secteur à un autre.

UNE STRUCTURE PAR ÂGE DANS LAQUELLE LES JEUNES IMMIGRANTS ÂGÉS DE MOINS DE 15 ANS SONT FAIBLEMENT REPRÉSENTÉS

Bien que le nombre de jeunes immigrants âgés de moins de 15 ans ait augmenté de 52,3 % entre le dernier recensement de 2006 et l'ENM de 2011, il n'en demeure pas moins vrai que leur proportion (5,8 %) reste faible comparativement aux jeunes non-immigrants de la même catégorie d'âge (21,5 %). Ce constat est aussi vrai pour les jeunes adolescents et jeunes adultes de 15-24 ans, qui constituent 7,4 % de la population immigrante contre 15,3 % pour les jeunes non-immigrants. Par contre, chez les nouveaux immigrants (arrivés depuis moins de cinq ans), la proportion des jeunes est presque similaire à celle des non-immigrants pour ces deux catégories d'âge, soit 21,2 % chez les moins de 15 ans et 13,3 % chez les 15-24 ans. Ce constat illustre l'arrivée de jeunes familles sur le territoire lavallois et leur taux de natalité élevé. L'analyse territoriale 2014 de Centraide du Grand Montréal pour la région de Laval mentionne que 50 % des nouveau-nés à Laval ont au moins un parent d'origine immigrante.

Un autre constat mérite également d'être souligné : dans les groupes d'âge supérieurs à 24 ans, les personnes immigrantes sont proportionnellement plus nombreuses que les personnes non immigrantes.

UNE PROPORTION DES PERSONNES IMMIGRANTES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS SIMILAIRE À L'ENSEMBLE DES AÎNÉS DU QUÉBEC

Les données de l'ENM de 2011 montrent que les personnes immigrantes âgées de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses (17,1 %) que les aînés non immigrants (13,3 %). Il est par ailleurs important de

souligner que le poids relatif des aînés immigrants lavallois est similaire à celui de l'ensemble des aînés du Québec (17,1 %), mais plus faible que celui des aînés immigrants des régions administratives de Montréal (18 %) et des Laurentides (19 %).

Parmi les défis inhérents à la présence des personnes immigrantes âgées de 65 ans et plus, et au même titre que l'ensemble des aînés du Québec, on peut aisément identifier le défi de les sortir de l'isolement. En effet, des 16 515 immigrants aînés lavallois, 15,4 % vivent seuls, comparativement à 29 % pour les aînés non immigrants et à 23,4 % pour l'ensemble des aînés du Québec.

Le secteur de Chomedey (18,2 %) et celui de Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides (17,6 %) sont ceux où la proportion de personnes immigrantes âgées de 65 ans et plus qui vivent seules est la plus élevée.

UNE VARIATION DES ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DES PERSONNES IMMIGRANTES SELON LA PÉRIODE D'IMMIGRATION

Si, dans la période précédant 1981, la population immigrante de Laval était majoritairement de provenance européenne (60,5 %), principalement d'origines grecque et italienne, elle a été d'origine asiatique dans une proportion de 50,1 %, particulièrement libanaise, au cours de la période allant de 1981 à 1990. Depuis les années 2000, l'immigration en provenance d'Afrique, notamment d'Afrique du Nord, prend davantage d'ampleur. Elle est passée de 8,5 % au cours de la période 1981-1990 à 25,5 % dans la période 2006-2011.

Il convient toutefois de mentionner que la période d'immigration présente des particularités territoriales. Par exemple, les nouveaux immigrants arrivés à Laval entre 2006 et 2011 sont davantage établis dans le secteur de Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides (BML 2) dans une proportion de 21 %, alors que ceux arrivés entre 1981 et 1990 sont proportionnellement plus nombreux dans le BML 4 (18,8 %) et le BML 5 (20,5 %).

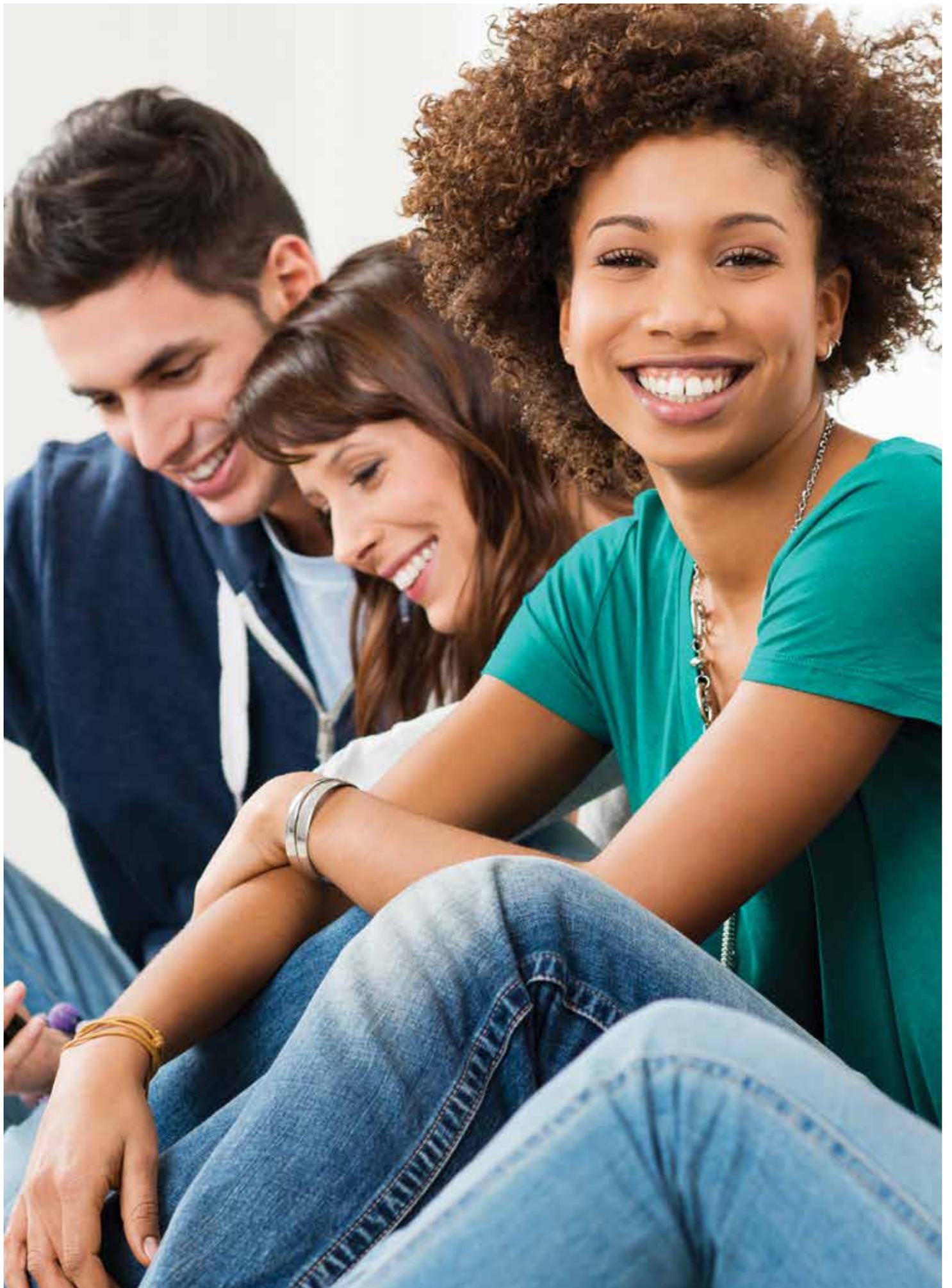
Soulignons également que le secteur de Vimont et Auteuil (BML 6) est celui qui a vu le poids relatif de sa population immigrante diminuer au fil des périodes successives d'immigration, passant de 20,5 % dans la période d'avant 1971 à 13,7 % dans la période 2006-2011.

UNE IMMIGRATION RÉCENTE QUI SE DIVERSIFIE SELON LES PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE

Bien que la Grèce (6,6 %), l'Italie (6,2 %) et l'Égypte (2,3 %) figurent parmi les dix principaux pays de naissance de l'ensemble de la population immigrante à Laval, ces pays ne sont plus mentionnés parmi les dix principaux pays d'origine des nouveaux immigrants. Par contre, on observe une nouvelle immigration en provenance de la Colombie (4,6 %), de l'Afghanistan (2,9 %), des États-Unis (2,4 %) et du Mexique (2,3 %).

Dans l'ensemble, les nouveaux arrivants à Laval (ceux dont la durée d'établissement au Québec est comprise entre 0 et 5 ans) comptent pour 13,7 % de la population immigrante, soit 13 275 personnes. Ils sont principalement originaires d'Haïti (12,5 %) et du Liban (10,5 %). C'est également les deux principaux pays de naissance de l'ensemble des immigrants à Laval dans des proportions presque similaires. Les pays du Maghreb (Maroc et Algérie) représentent ensemble 16,6 % de l'immigration récente et 10 % de l'ensemble de la population immigrante dans la région de Laval.

Cette diversité de provenance, d'appartenance ethnique (les Lavallois dans leur ensemble appartiennent à 188 ethnies différentes) et religieuse est source de richesse collective pour la société lavalloise, en ce sens qu'elle renforce son identité culturelle. Elle soulève toutefois les défis du vivre-ensemble, de l'inclusion et de la participation.



DES PERSONNES IMMIGRANTES VIVANT MAJORITAIREMENT DANS DES MÉNAGES DE GRANDE TAILLE

La taille des ménages immigrants soulève d'emblée la question du logement. Le portrait lavallois des ménages montre que les ménages immigrants composés de cinq personnes ou plus constituent 17,9 % de l'ensemble des ménages immigrants, comparativement à 4,4 % pour les ménages non immigrants lavallois. Contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'y attendre, le secteur de Chomedey, du fait de sa proportion de personnes immigrantes plus élevée, compte davantage de ménages composés d'une seule personne (17,1 %) ou de deux personnes (27,6 %). À l'inverse, le secteur de Fabreville-Est et Sainte-Rose compte la plus grande proportion des ménages de cinq personnes ou plus (21,7 %).

UNE RELATIVE FAIBLE MONOPARENTALITÉ PARMIS LES FAMILLES IMMIGRANTES AVEC ENFANTS

En 2011, la région de Laval compte 43 650 familles immigrantes⁴, dont 32 760 familles avec enfants. De ce nombre, 6 290 familles immigrantes sont monoparentales, une proportion de 19,2 % comparativement à 13 % pour les familles non immigrantes.

La composante monoparentale étant l'un des indicateurs socioéconomiques pris en compte dans le calcul de l'indice de défavorisation sociale et matérielle, il va sans dire que la composition et la structure de la famille soulèvent des enjeux de vulnérabilité dont il faudrait anticiper.

UNE DIMINUTION DE LA PROPORTION DES PERSONNES IMMIGRANTES DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS

Les personnes immigrantes dont la langue maternelle est le français comptent pour 12,7 % de la population immigrante lavalloise. Bien que leur nombre ait augmenté de 19,5 %

entre 2006 et 2011, on observe toutefois une baisse de 9,1 % de la proportion d'immigrants francophones au cours de la même période.

À l'opposé, les personnes immigrantes allophones – c'est-à-dire celles dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français – constituent, en 2011, 79,3 % de la population immigrante de Laval, représentant une augmentation de 2,2 % depuis 2006.

Le BML 2 (80,7 %) et le BML 3 (83,8 %) sont ceux qui renferment la plus grande proportion de personnes immigrantes allophones.

Cette forte présence des personnes immigrantes allophones, couplée à l'arrivée massive des réfugiés syriens à Laval, situent l'enjeu de la francisation au cœur des stratégies d'intégration.

UNE TRADITION CATHOLIQUE QUI SE MAINTIENT AU SEIN DE LA DIVERSITÉ RELIGIEUSE

Malgré une baisse de 22,9 % entre 2006 et 2011, la proportion des personnes immigrantes qui affirment appartenir à la religion catholique (37,4 %) reste relativement élevée par rapport à celle appartenant à la religion musulmane (17,1 %) et à la religion orthodoxe (17,1 %). Par ailleurs, 7,3 % des personnes immigrantes disent n'appartenir à aucune religion. Il importe toutefois de souligner que la proportion des personnes immigrantes d'obédience musulmane a augmenté de 163,7 %, passant de 6,5 % en 2001 à 17,1 % en 2011.

UNE FORTE SCOLARISATION UNIVERSITAIRE CHEZ LES PERSONNES IMMIGRANTES ET NOUVEAUX ARRIVANTS

Le niveau de scolarité des personnes immigrantes à Laval démontre à la fois le potentiel dont elles disposent pour

intégrer le marché du travail, mais aussi, pour une autre catégorie d'immigrants, le besoin d'accompagnement et de soutien pour leur permettre d'avoir un niveau de scolarité compatible avec les exigences du marché de l'emploi.

En effet, les données de l'ENM de 2011 montrent que 30,3 % des personnes immigrantes lavalloises âgées de 15 ans et plus détiennent un diplôme universitaire (certificat, baccalauréat et autres diplômes universitaires), comparativement à 23 % dans la population non immigrante lavalloise. Ce pourcentage est encore plus élevé chez les nouveaux arrivants, qui détiennent un grade universitaire dans une proportion de 40,5 %.

À l'inverse, les immigrants âgés de 15 ans et plus sont dans une grande proportion (24,5 %) plus nombreux que les non-immigrants (18,9 %) à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade. Ils sont également proportionnellement moins nombreux (19,6 %) que les non-immigrants (24,9 %) à détenir un diplôme d'études secondaires.

DES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL LARGEMENT EN DEÇÀ DES MOYENNES PROVINCIALES

Trois indicateurs quantitatifs (taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage) sont généralement présentés pour décrire et mesurer la participation des personnes immigrantes au marché du travail. Les données de l'ENM de 2011 montrent des écarts, pour ces indicateurs, entre les personnes immigrantes, non immigrantes et nouveaux arrivants. Ils illustrent tout le défi que représente l'accès au marché du travail des immigrants. Il s'agit là d'une dimension essentielle à leur intégration socioprofessionnelle.

Le taux d'activité mesure le pourcentage de la population active totale par rapport à la population âgée de 15 ans et plus. Pour la région de Laval et selon les données de l'ENM de 2011, bien que le taux d'activité chez les personnes

immigrantes (65,4 %) se soit amélioré de 0,3 point de pourcentage depuis 2006, il reste inférieur à celui des non-immigrants (67 %), soit un écart de 1,6 point de pourcentage.

Le taux d'emploi, quant à lui, mesure en pourcentage le nombre de personnes occupées par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus. Chez les personnes immigrantes à Laval, en 2011, le taux d'emploi est de 60 %, comparativement à 62,9 % pour les personnes non immigrantes, soit un écart de 2,9 points de pourcentage. Soulignons également qu'au cours de la période 2006-2011, le taux d'emploi a diminué autant chez les personnes immigrantes (-0,3 point de pourcentage) que non immigrantes (-1,6 point de pourcentage).

Le taux de chômage est l'indicateur le plus utilisé. Il mesure le pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale (personnes âgées de 15 ans et plus). En ce qui concerne cet indicateur, les écarts sont encore plus grands entre les personnes immigrantes dont le taux de chômage est de 8,2 % contre 6,2 % chez les non-immigrants. Chez les personnes nouvellement arrivées, le taux de chômage (17,5 %) est environ trois fois plus élevé que les non-immigrants et deux fois plus élevé que l'ensemble des immigrants.

DES ÉCARTS DE REVENUS NOTABLES ENTRE PERSONNES IMMIGRANTES ET NON IMMIGRANTES

Le revenu total médian reflète davantage la réalité du revenu de l'ensemble des immigrants. En 2010, le revenu total médian avant impôts des personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus s'élève à 25 591 \$ par année, alors qu'il est de 31 803 \$ chez les non-immigrants et de 18 411 \$ chez les nouveaux arrivants.

Également, selon la mesure du faible revenu (MFR), 16,7 % de la population immigrante vit dans un ménage à faible revenu, comparativement à 11,4 % pour les personnes non immigrantes.

Les objectifs régionaux en matière d'immigration et de diversité culturelle

OBJECTIF RÉGIONAL 1

Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans la communauté lavalloise, et soutenir des projets novateurs favorisant l'harmonisation des interventions des partenaires en matière d'immigration.

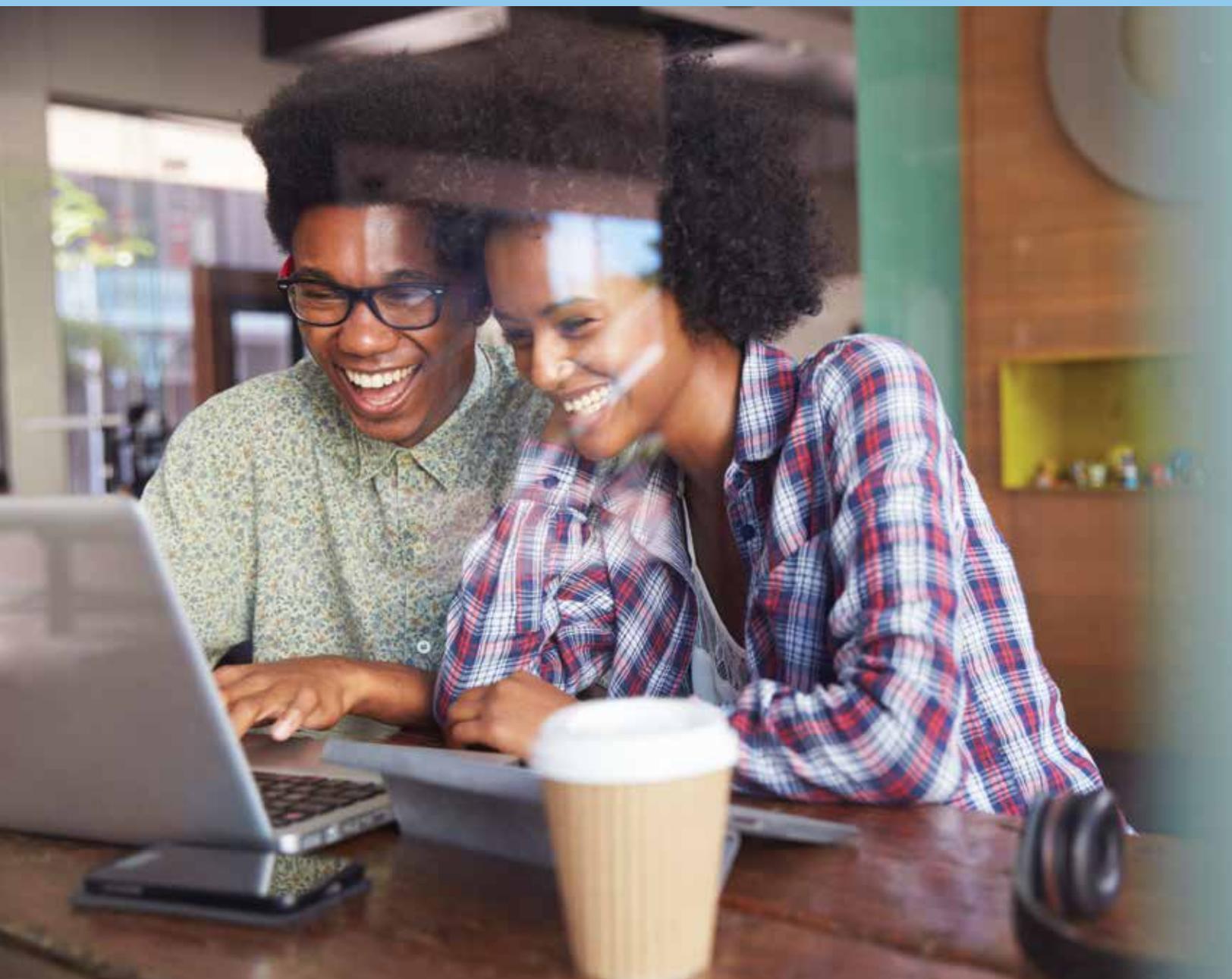
OBJECTIF RÉGIONAL 2

Promouvoir l'apport de l'immigration auprès de la population, favoriser l'ouverture à la diversité ethnoculturelle et faciliter le développement de relations interculturelles harmonieuses à Laval, dans une perspective de développement d'une communauté accueillante et inclusive.

OBJECTIF RÉGIONAL 3

Susciter l'avancement des connaissances en faveur de l'ensemble des acteurs sur les caractéristiques sociologiques, linguistiques et économiques des différentes cohortes de personnes immigrantes s'installant à Laval, et sur les facteurs essentiels au développement d'une communauté dynamique, accueillante et inclusive.

Objectif régional 1



OBJECTIF RÉGIONAL 1

Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans la communauté lavalloise, et soutenir des projets novateurs favorisant l'harmonisation des interventions des partenaires en matière d'immigration.

Sous-objectifs	Actions	Partenaires
<p>Sous-objectif régional 1.1 Assurer la mobilisation et la concertation multisectorielle en matière d'immigration, de façon à ce que les besoins des personnes immigrantes et des personnes admises pour des motifs de protection ou pour des considérations humanitaires soient pris en compte.</p>	<p>Action 1.1.1 Mettre en place une instance permanente de concertation en matière d'immigration et de diversité culturelle à Laval, laquelle devra, entre autres, assurer une veille active et contribuer à la réalisation des objectifs régionaux en immigration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Partenaires en immigration
	<p>Action 1.1.2 Élargir et bonifier le mandat du Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval, afin qu'il puisse être un lieu d'échange d'information, de bonnes pratiques et de résolution de problèmes pour les intervenants sur le terrain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires de la TRIDIL • Partenaires du Comité terrain
	<p>Action 1.1.3 Soutenir la réalisation des projets permettant d'améliorer l'autonomie et l'accessibilité des services pour les personnes admises pour des motifs de protection ou pour des considérations humanitaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explorer la possibilité de mettre en place un agent de liaison communautaire pour soutenir l'intégration des nouveaux arrivants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires de la TRIDIL
	<p>Action 1.1.4 Mobiliser les acteurs du milieu culturel et favoriser les échanges avec les partenaires du milieu communautaire qui interviennent en première ligne en faveur des personnes immigrantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des liens et collaborer avec la Division art et culture de la Ville de Laval sur les enjeux culturels de l'intégration des personnes immigrantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil régional de la culture de Laval (CRCL) • Partenaires de la TRIDIL • Partenaires du Comité terrain • Division art et culture de la Ville de Laval

OBJECTIF RÉGIONAL 1

Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans la communauté lavalloise, et soutenir des projets novateurs favorisant l'harmonisation des interventions des partenaires en matière d'immigration.

Sous-objectifs	Actions	Partenaires
	<p>Action 1.1.5 Réaliser des activités de réseautage pour les intervenants et intervenantes, toutes échelles hiérarchiques confondues, organisées autour de thématiques spécifiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL • Comité de formation sur les Rendez-vous interculturel
	<p>Action 1.1.6 Réaliser une cartographie et un <i>mapping</i> des organisations intervenant dans le domaine de l'intégration des nouveaux arrivants, afin d'illustrer les étapes du processus d'intégration couvert par chacun des organismes et d'identifier les trous de services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL
	<p>Action 1.1.7 Développer des mécanismes et des réflexes de communication entre organismes et intervenants, et mettre en place un répertoire commun de personnes-ressources.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL
<p>Sous-objectif régional 1.2 Informer et sensibiliser la société d'accueil, les intervenants des diverses organisations lavalloises à l'accueil et à l'intégration des populations immigrantes, dont les personnes réfugiées.</p>	<p>Action 1.2.1 Réaliser les activités collaboratives sur le thème de l'interculturalisme afin de sensibiliser la communauté d'accueil et de promouvoir le vivre-ensemble auprès de la société lavalloise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des séances d'information et de sensibilisation de la société d'accueil avec des intervenants de diverses organisations lavalloises à l'accueil des populations immigrantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL • Carrefour d'intercultures de Laval • Perspective Carrière • L'Entraide Pont-Viau et Laval-des-Rapides • Réseau ArtHist • Comité de formation sur les Rendez-vous interculturel

OBJECTIF RÉGIONAL 1

Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans la communauté lavalloise, et soutenir des projets novateurs favorisant l'harmonisation des interventions des partenaires en matière d'immigration.

Sous-objectifs	Actions	Partenaires
	<p>Action 1.2.2 Recenser et diffuser l'offre de formation en matière de relation interculturelle et d'intervention auprès des personnes immigrantes et de la société d'accueil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de formation sur les Rendez-vous interculturels • Corporation de développement communautaire (CDC) de Laval
<p>Sous-objectif régional 1.3 Faciliter l'intégration sociale, économique, culturelle et linguistique des personnes immigrantes et leur pleine participation au développement du territoire.</p>	<p>Action 1.3.1 Favoriser et promouvoir l'organisation des salons en employabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires de la TRIDIL • Chambre de commerce et d'industrie de Laval • Service du développement économique de la Ville de Laval
	<p>Action 1.3.2 Promouvoir et faire connaître les intervenants communautaires scolaires interculturels (ICSJ) et les agents de mobilisation, lesquels sont des ressources locales dédiées à l'accompagnement, au démarchage et au soutien des familles immigrantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de développement local de Chomedey • Partenaires du Comité terrain • Carrefour d'intercultures de Laval
	<p>Action 1.3.3 Réaliser des activités destinées aux nouveaux arrivants et aux personnes réfugiées favorisant une meilleure connaissance et compréhension de la société québécoise, en complémentarité au soutien offert dans le cadre des différents programmes du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Comité terrain • Bouclier d'Athéna Services familiaux • Centre des femmes de Laval • Centre communautaire Petit Espoir • Relais familial d'Auteuil et CLICS LAVAL • RePère

OBJECTIF RÉGIONAL 1

Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans la communauté lavalloise, et soutenir des projets novateurs favorisant l'harmonisation des interventions des partenaires en matière d'immigration.

Sous-objectifs	Actions	Partenaires
	<p>Action 1.3.4 Informer et sensibiliser les intervenants de tous les réseaux sur les approches personnalisées existantes et qui permettent de mieux cerner les besoins du nouvel arrivant, de cibler ses objectifs individuels et d'offrir les services en lien direct avec les besoins identifiés.</p> <ul style="list-style-type: none">• Offrir la formation continue à tous les intervenants, préalablement à l'accompagnement des nouveaux arrivants, sur les étapes du parcours migratoire, le processus d'intégration et les organisations impliquées.	<ul style="list-style-type: none">• Comité de formation sur les Rendez-vous interculturels• Partenaires du Comité terrain• Partenaires de la TRIDIL



Objectif régional 2



OBJECTIF RÉGIONAL 2

Promouvoir l'apport de l'immigration auprès de la population, favoriser l'ouverture à la diversité ethnoculturelle et faciliter le développement de relations interculturelles harmonieuses à Laval, dans une perspective de développement d'une communauté accueillante et inclusive.

Sous-objectifs	Actions	Partenaires
<p>Sous-objectif régional 2.1 Encourager l'ouverture à la diversité et favoriser la cohabitation et le dialogue interculturel entre les personnes immigrantes et la société d'accueil.</p>	<p>Action 2.1.1 Soutenir la réalisation d'activités éducatives, culturelles et artistiques pour favoriser le rapprochement interculturel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commission scolaire de Laval • Collège Montmorency • Conseil régional de la culture • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL • Centre des femmes de Laval • RePère
	<p>Action 2.1.2 Développer des projets de médiation culturelle et interculturelle pour les personnes issues de la diversité et de la société d'accueil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL • Comité de développement local de Chomedey • Mesures alternatives jeunesse de Laval
	<p>Action 2.1.3 Renforcer les liens sociaux par la réalisation d'activités de rassemblement et de dialogues interculturels mettant en valeur les référents culturels communs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL • Les productions Le p'tit monde inc. • Relais communautaire de Laval • Relais familial d'Auteuil et CLICS LAVAL • Réseau ArtHist

OBJECTIF RÉGIONAL 2

Promouvoir l'apport de l'immigration auprès de la population, favoriser l'ouverture à la diversité ethnoculturelle et faciliter le développement de relations interculturelles harmonieuses à Laval, dans une perspective de développement d'une communauté accueillante et inclusive.

Sous-objectifs	Actions	Partenaires
	<p>Action 2.1.4 Soutenir la réalisation des projets et initiatives qui visent à promouvoir la richesse de la diversité culturelle, ainsi que les apports sociaux et économiques de l'immigration auprès de la population lavalloise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL
<p>Sous-objectif régional 2.2 Gérer harmonieusement l'intégration des immigrants et la pluralité culturelle.</p>	<p>Action 2.2.1 Soutenir l'organisation de visites guidées de Laval et de tournées de quartier afin de faire connaître les services de proximité aux nouveaux arrivants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL • Bureau d'aide et d'assistance familiale de Place St-Martin inc. • Comité de développement local de Chomedey
	<p>Action 2.2.2. Soutenir les projets et initiatives développés par les organismes d'accueil comme les Maisons des familles et les Maisons des jeunes, et visant la réalisation d'activités d'intégration des personnes immigrantes dans les différents milieux de vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maisons des familles • Maisons des jeunes • Partenaires du Comité terrain • Partenaires de la TRIDIL
	<p>Action 2.2.3. Soutenir la démarche de la municipalité dans l'élaboration du Cadre de référence en matière d'immigration et de diversité culturelle à Laval.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Partenaires de la TRIDIL

OBJECTIF RÉGIONAL 2

Promouvoir l'apport de l'immigration auprès de la population, favoriser l'ouverture à la diversité ethnoculturelle et faciliter le développement de relations interculturelles harmonieuses à Laval, dans une perspective de développement d'une communauté accueillante et inclusive.

Sous-objectifs	Actions	Partenaires
<p>Sous-objectif régional 2.3 Prévenir et contrer les préjugés, la discrimination, le racisme et la radicalisation menant à la violence.</p>	<p>Action 2.3.1 Mettre en œuvre le Plan d'action régional sur la prévention de la radicalisation menant à la violence, notamment en ce qui concerne les actions en lien avec le vivre-ensemble.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires de la TRIDIL • Service de police de Laval • Comité de gouvernance sur la radicalisation • Partenaires du Comité terrain • Bluff Productions • Bouclier d'Athéna Services familiaux • Relais communautaire de Laval
	<p>Action 2.3.2 Analyser la possibilité d'adhésion de la Ville de Laval à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Division du développement social de la Ville de Laval • Partenaires de la TRIDIL

Objectif régional 3



OBJECTIF RÉGIONAL 3

Susciter l'avancement des connaissances en faveur de l'ensemble des acteurs sur les caractéristiques sociologiques, linguistiques et économiques des différentes cohortes de personnes immigrantes s'installant à Laval, et sur les facteurs essentiels au développement d'une communauté dynamique, accueillante et inclusive.

Sous-objectifs	Actions	Partenaires
<p>Sous-objectif régional 3.1 Enrichir les connaissances sur les diverses caractéristiques de l'immigration à Laval.</p>	<p>Action 3.1.1 Réaliser et mettre à jour le profil sociodémographique et économique de la population immigrante à Laval, et ce, en fonction des données du dernier recensement 2016 de Statistique Canada.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser, au besoin, des portraits d'appoint sur les caractéristiques particulières ou les groupes spécifiques identifiés, tels que les jeunes immigrants, les femmes immigrantes ou les minorités visibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires de la TRIDIL • Firme de consultation
	<p>Action 3.1.2 Documenter les retombées et les impacts des projets de médiation culturelle et interculturelle sur les populations immigrantes et sur la société d'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étudier dans quelles mesures les expériences culturelles et interculturelles sont porteuses en matière d'inclusion, d'intégration, d'échange, d'expression et d'autonomisation (<i>empowerment</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil régional de la culture de Laval • Partenaires de la TRIDIL • Firme de consultation
	<p>Action 3.1.3 Organiser des activités régionales sous forme, entre autres, de colloques et de forums permettant de partager les connaissances sur la réalité immigrante à Laval.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de formation sur les Rendez-vous interculturels • Partenaires de la TRIDIL • Partenaires du Comité terrain

OBJECTIF RÉGIONAL 3

Susciter l'avancement des connaissances en faveur de l'ensemble des acteurs sur les caractéristiques sociologiques, linguistiques et économiques des différentes cohortes de personnes immigrantes s'installant à Laval, et sur les facteurs essentiels au développement d'une communauté dynamique, accueillante et inclusive.

Sous-objectifs	Actions	Partenaires
<p>Sous-objectif régional 3.2 Assurer une veille active en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion dans la région de Laval.</p>	<p>Action 3.2.1 Analyser la pertinence de mettre en place un observatoire en immigration, lequel verra à colliger des données et à produire un bulletin d'information sur la population immigrante à Laval.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires de la TRIDIL • Firme de consultation
	<p>Action 3.2.2 Diffuser un résumé des recherches et études qui ont été produites sur l'immigration et la diversité culturelle à Laval.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires de la TRIDIL
<p>Sous-objectif régional 3.3 Identifier les obstacles, réels ou potentiels, susceptibles de freiner le développement d'une collectivité accueillante à Laval.</p>	<p>Action 3.3.1 Réaliser un portrait de la région de Laval sur la base des indicateurs d'une collectivité accueillante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires de la TRIDIL • Firme de consultation

Remerciements

La Ville de Laval remercie les partenaires de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL) pour l'élaboration du Plan d'action, ainsi que les partenaires du Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval pour leur collaboration.

ORGANISATIONS MEMBRES DE LA TRIDIL

Carrefour d'intercultures de Laval
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Chambre de commerce et d'industrie de Laval
Collège Montmorency
Comité de développement local de Chomedey
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Conseil régional de la culture de Laval
Corporation de développement communautaire de Laval
Direction régionale de Services Québec de Laval
L'Entraide Pont-Viau et Laval-des-Rapides
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Perspective Carrière
Table de concertation de Laval en condition féminine
Ville de Laval – Développement économique
Ville de Laval – Développement social
Ville de Laval – Service de police

ORGANISATIONS MEMBRES DU COMITÉ TERRAIN

Carrefour d'intercultures de Laval
Centre communautaire Petit Espoir
Centre communautaire Val-Martin – Maison de la famille
Centre de bénévolat et moisson Laval
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Centre lavallois pour l'intégration et la cohésion sociale
Collège Montmorency
Comité de développement local de Chomedey
Corporation de développement communautaire de Laval
L'Entraide Pont-Viau et Laval-des-Rapides
Loisirs Bon-Pasteur
Relais communautaire de Laval
Ville de Laval

Annexe

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

BML	Bureau municipal lavallois
ENM	Enquête nationale auprès des ménages
MFR	Mesure du faible revenu
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
TRIDIL	Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

¹Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Direction de la recherche et de l'analyse prospective (2014). Population immigrée au Québec et dans les régions en 2011 : caractéristiques générales. Gouvernement du Québec. Page 11.

²Bureau municipal lavallois. Page 11.

BML 1 - Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul

BML 2 - Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides

BML 3 - Chomedey

BML 4 - Sainte-Dorothée, Laval-Ouest, Les Îles-Laval, Fabreville-Ouest et Laval-sur-le-Lac

BML 5 - Fabreville-Est et Sainte-Rose

BML 6 - Vimont et Auteuil

³Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Direction de la recherche et de l'analyse prospective (2015). L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes 2010-2014. Gouvernement du Québec. Page 13.

⁴Familles immigrantes lavalloises » signifie qu'au moins un membre de la famille est une personne immigrante. Page 15.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2017-2019

Coordination de la rédaction du plan d'action

Division du développement social, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de la Ville de Laval

Conception graphique

Service des communications et du marketing, Ville de Laval

Infographie

Voyou

Révision linguistique

Véronique Philibert, Révision Œil félin

Consultation du document sur le Web

Ce plan d'action est disponible en ligne au www.laval.ca.

© Ville de Laval, avril 2017

Renseignements

311 ou 450 978-8000 – info@ville.laval.ca



En partenariat avec :

*Immigration,
Diversité
et Inclusion*

